

## DOSSIER D'INSCRIPTION\_AUDITEUR LIBRE 2026 - 2027

**Dossier à retourner obligatoirement au secrétariat**

**Auditeur**       M.     Mme     Mlle

Nom..... Prénom.....

Né (e) le ..... à ..... Nationalité.....

Adresse.....

Téléphone..... Portable.....

Adresse mail.....

### ÉTUDES ANTÉRIEURES ET PROFESSION

#### Terminale

Série.....  Latin     Grec      Mention ..... Année.....

Langues : 1<sup>ère</sup>..... 2<sup>ème</sup>.....

École ou lycée..... Académie.....

#### Études Supérieures

Date d'entrée..... Université.....

Discipline..... Diplôme(s) obtenu(s).....

Profession : .....

Secteur / activité : .....

### INSCRIPTION À L'INSTITUT SAINT-PIE X

#### Discipline :

PHILOSOPHIE       HISTOIRE       HUMANITES

Niveau en GREC       Baccalauréat       débutant

Niveau en LATIN       Baccalauréat       débutant

Précisez les cours que vous désirez suivre :

.....  
.....  
.....

## FORMATION DES MAÎTRES

La Formation des Maîtres à l'Institut Saint-Pie X est une formation intégrée, qui peut être suivie parallèlement à des études à l'Institut. Le diplôme n'est délivré qu'aux titulaires d'une licence complète.

Je souhaite suivre la Formation des Maîtres

Projet professionnel : .....

.....

.....

### TARIFS 2026-2027

**195 € l'année pour une heure/semaine**

**900 € : Formation des Maîtres**

Tarif chômeur pour auditeur libre : -33%

### Modalités de règlement (à cocher)

Chèque (à l'ordre : IUSPX)       Virement (IBAN : FR41 3000 2004 2200 0000 8862 D18 BIC : CRLYFRP)

Comptant (octobre 2026)

En deux fois (octobre et novembre 2026)     En trois fois (octobre, novembre et décembre 2026)

### Documents à fournir lors de l'inscription

- 1 photo d'identité
- 2 timbres
- Une photocopie de la carte d'identité

Je soussigné(e)..... m'engage à ce que le montant des cours soit acquitté dans son intégralité selon les modalités de règlement choisies.

Fait à..... le.....

Signature de l'auditeur/auditrice :

L'IUSPX recueille vos informations personnelles dans le but de vous écrire, de vous inscrire, de vous envoyer des documents (lettres aux bienfaiteurs, invitations etc.). Conformément à la loi « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition. Ce droit peut être exercé en adressant un courrier à l'adresse de l'IUSPX.